

Gouvernance régionale : Nouvelle phase

La réflexion sur l'avenir de la gouvernance régionale dans le district de la Veveyse franchit une étape décisive. A la suite de l'étude de faisabilité réalisée par le bureau Compas et des décisions prises lors de l'Assemblée des délégués de janvier 2026, le projet entre désormais dans une phase opérationnelle.

Mandatée en 2025, l'étude a permis d'analyser en profondeur les différentes options d'évolution de la gouvernance régionale, dans un contexte marqué par une complexité croissante des structures intercommunales. Elle met notamment en évidence que, si les collaborations actuelles fonctionnent, leur maintien à long terme pourrait s'avérer insuffisant face aux enjeux futurs.

Parmi les scénarios étudiés, la création d'une commune unique à l'échelle du district apparaît comme l'option la plus robuste pour simplifier durablement l'organisation et renforcer la capacité d'action publique.

Un crédit pour approfondir l'analyse

Réunis en assemblée extraordinaire le 28 janvier 2026, les délégués des communes de la Veveyse ont validé un crédit d'investissement supplémentaire de CHF 170'000.-. Ce montant doit permettre de poursuivre l'étude en vue d'une prise de décision éclairée par les autorités et la population.

Ce financement vise notamment deux objectifs principaux :

- ✓ Établir un état de situation détaillé des prestations, des processus et des finances des neuf communes ;
- ✓ Élaborer un concept de fusion, définissant les contours stratégiques, organisationnels et financiers d'une éventuelle nouvelle entité.

Cette étape doit aboutir à un document de référence permettant aux autorités de se prononcer sur la suite du processus, avant toute décision populaire.

Une démarche progressive et transparente

Les autorités insistent sur le fait que ce projet ne constitue pas une décision de fusion à ce stade, mais bien une démarche structurée visant à poser des bases solides. L'objectif est de garantir, à terme, la qualité des services publics et la capacité d'investissement de la région.

Un point de décision intermédiaire est prévu à l'issue de cette phase. Il permettra aux communes de confirmer leur orientation ou, le cas échéant, de réévaluer les options envisagées.

Une gouvernance à adapter

Cette réflexion s'inscrit dans une volonté plus large d'adapter la gouvernance régionale aux réalités actuelles. Le district de la Veveyse, composé de neuf communes et de nombreuses structures intercommunales, doit aujourd'hui faire face à des enjeux croissants en matière de coordination, de financement et de prestations publiques.

Dans ce contexte, les travaux engagés visent à offrir une vision claire et partagée de l'avenir institutionnel de la région, en tenant compte à la fois des attentes des autorités et celles de la population.

